



14 Lotissement Les hauts de la Marina 97113 Gourbeyre

Sauvez notre Entreprise Guadeloupéenne

Tél : 0690 54 23 60 / 0690 94 46 20

Mail : sneg97113@gmail.com

Le 22 octobre 2026

Communiqué de presse

Mesdames Messieurs de la presse,

Moi, Dominique VIRASSAMY, Président du SNEG, ai reçu ce matin une invitation émanant du Préfet de la Guadeloupe, m'invitant à participer à une réunion à la CCI de Pointe à Pitre, avec le collectif Guadeloupe économique, ce vendredi 23 octobre 2026, à 10h.

J'ai choisi de ne pas répondre directement au Préfet, et ai opté pour un communiqué de presse pour les raisons suivantes :

Avant la création du NLP, le SNEG avait fait une demande de rendez-vous au Préfet par courrier le 21/07/26.

A ce jour, le SNEG n'a même pas reçu d'accusé de réception.

Nous avons fait parvenir au Préfet ainsi qu'à d'autres destinataires une lettre ouverte.

Non seulement le NLP n'a pas eu de retour, mais encore, le Préfet nous a signifié une fin de non-recevoir par voie de presse.

Le SNEG remercie le Préfet de lui avoir rendu subitement sa représentativité et sa fréquentabilité par cette invitation.

Néanmoins, le SNEG ne peut donner une suite favorable à ce rendez-vous, car faisant partie du collectif NLP, il ne peut trahir le collectif.

Je n'en veux pas particulièrement au Préfet à cause de sa méconnaissance de l'histoire de notre territoire.

En effet, à la période de la colonisation, le colon passait sa vie à diviser les personnes mises en esclavage.

Je ne trainerai pas l'enclume de la trahison.

Malheureusement, les personnes qui soufflent à l'oreille du Préfet ne connaissent rien à notre histoire.

La plus grande partie du peuple guadeloupéen est attachée à ce destin commun.

En conclusion, je dois vous rappeler qu'au-delà du SNEG, il y a d'autres organismes entrepreneuriaux, pour lesquels il serait légitime de rendre, tout comme le SNEG, leur représentativité.

Cordialement,

Dominique VIRASSAMY

Président du SNEG